

Assemblée Générale 2025

19 juin 2025



Ouverture de l'Assemblée Générale

Eric La Bonnardière
Président du Conseil de surveillance





Agenda

- Présentation du Groupe
- Résultats 2024 et 1^{er} trimestre 2025
- Gouvernance
- Rémunérations
- Rapports des Commissaires aux comptes
- Questions
- Vote des résolutions

Présentation du Groupe

Fabrice Barthélemy
Président du Directoire



Tarkett, leader mondial des revêtements de sol et des surfaces sportives

Chiffres de 2024



12,000
collaborateurs

3,3 milliards
d'euros de chiffre
d'affaires en 2024

N°1
En vinyle
dans le monde

35
Sites
industriels

24
Laboratoires
de R&D

8
Centres de
recyclage

Nous fournissons à nos clients des produits adaptés à leurs besoins spécifiques



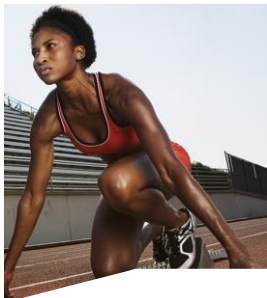
BUREAUX



SANTÉ ET SOINS AUX
PERSONNES ÂGÉES



ÉDUCATION



SPORT

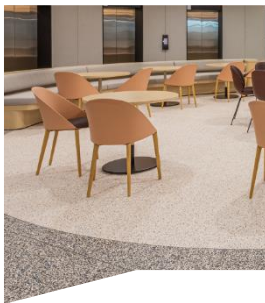


RESIDENTIEL



HÔTELLERIE

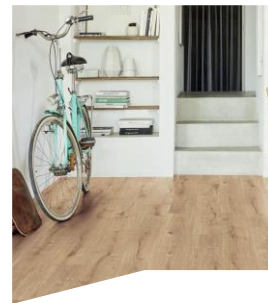
Nous offrons une large gamme de produits innovants



VINYLE &
LINOLEUM



MOQUETTE



PARQUET & STRATIFIÉ



ACCESSOIRES &
CAOUTCHOUC

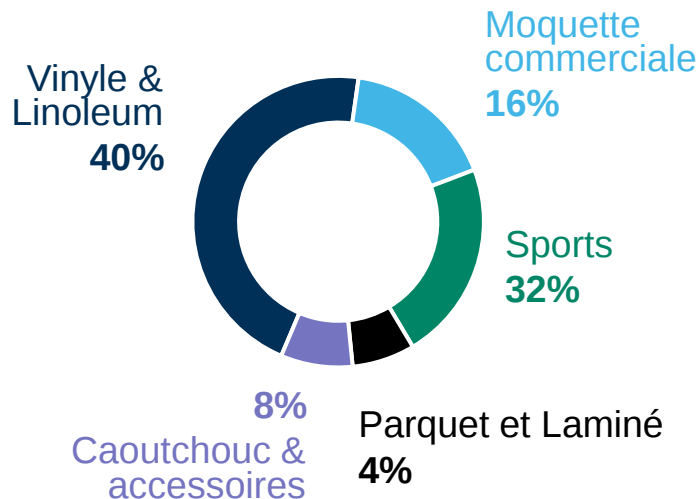


SURFACES SPORTIVES
INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES

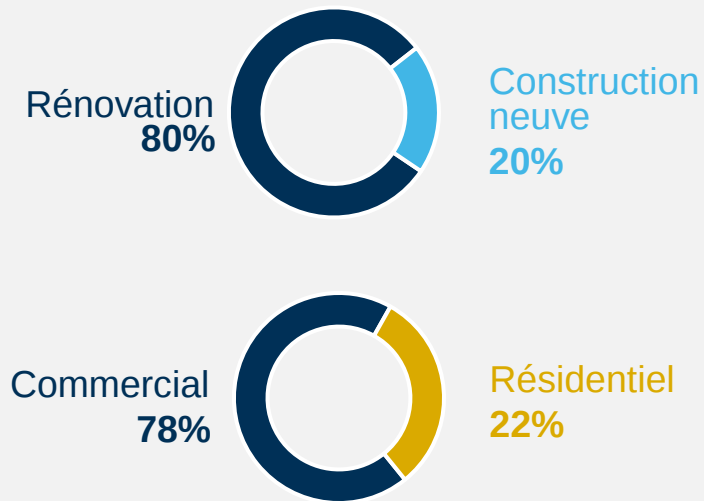
Un portefeuille de produits complet et une exposition attractive aux marchés finaux

Chiffres de 2024

VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS



VENTES PAR DÉBOUCHÉS

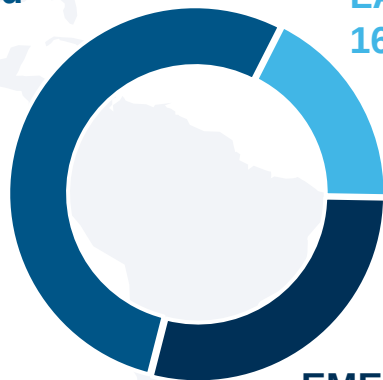


Un groupe mondial

En % du chiffre d'affaires 2024

VENTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Amérique du Nord
(Sport compris)
54%

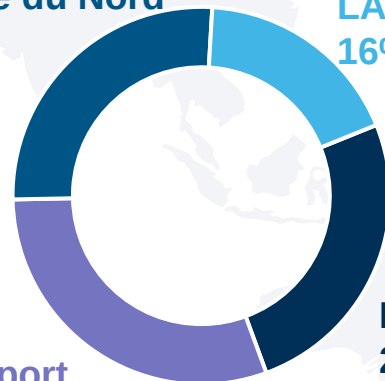


EMEA
(Sport compris)
30%

CEI, APAC &
LATAM
16%

VENTES PAR DIVISION

Amérique du Nord
26%



Sport
32%

CIS, APAC &
LATAM
16%

EMEA
26%

Notre plan stratégique **impact** 2027



**Donner à nos équipes performantes
les moyens de tenir notre promesse**



**Offrir à nos clients
une expérience de
premier ordre**



**Créer des produits et
services innovants**



**Être un leader en
matière de
développement
durable**

Notre leadership en matière de développement durable est reconnu par les principales agences de notation spécialisées



A score pour le climat positionne Tarkett **parmi le top 2%** de 24 800 entreprises évaluées.



EcoVadis Platinum 2024

Tarkett s'est classé parmi **les 2 %** les plus performantes des 100 000 entreprises évaluées dans 175 pays.



Validation par SBTi des objectifs climat pour 2030

Objectifs scientifiques de réduction des émissions à court terme de Tarkett validés par l'initiative Science Based Targets.



"Advanced Level" UN Global Compact

Premier fabricant de revêtements de sol à adhérer au Pacte mondial des Nations unies dès 2010.



Classé parmi les « European Climate Leaders » pour la troisième année consécutive.

Classement réalisé par le Financial Times et Statista

Notre stratégie en faveur du climat et de l'économie circulaire

Nos objectifs pour 2030



Faits marquants

- **Réorganisation industrielle et des fonctions supports**
 - Groupe, Division EMEA
- **Acquisitions sélectives dans le Sport aux Etats-Unis**
 - Classic Turf & Tracks, Benchmark en 2024
 - PCC, Mid-Atlantic et Deluxe en 2025
- **Ralentissement durable du marché russe sans anticipation d'amélioration**
→ **dépréciations d'actifs dans la zone CEI**
- **Tarkett a obtenu la note A, la plus élevée, du CDP (Carbon Disclosure Project), confirmant ainsi son leadership en matière d'action climatique**
- **Offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire par Tarkett Participation**
 - Décision de conformité par l'AMF le 6 juin 2025
 - Au 18/06/25 Tarkett Participation détient 63.539.895 actions Tarkett, soit 96,93% du capital

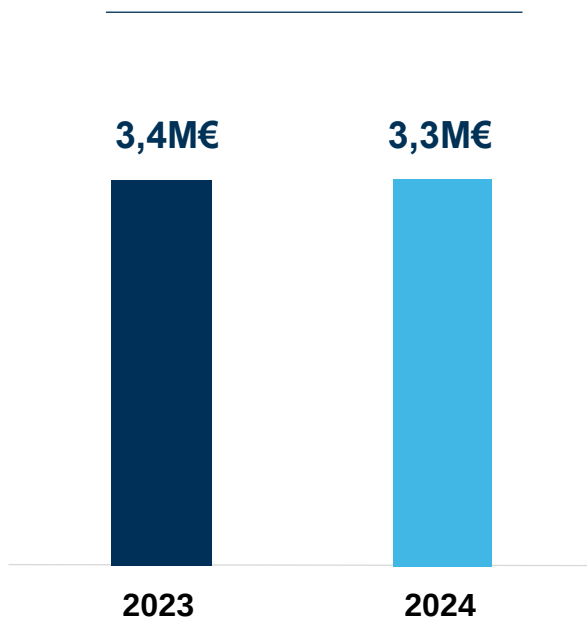
Résultats annuels 2024 & T1 2025

Raphaël Bauer
Directeur Financier

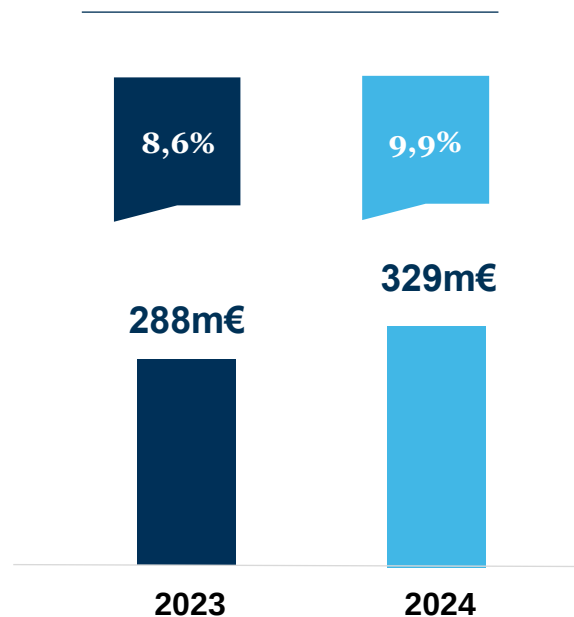


2024 Chiffre d'affaires et EBITDA Ajusté

Chiffre d'affaires: -0,9% vs. 2023



EBITDA Ajusté⁽¹⁾ et marge



(1) EBITDA Ajusté : exclut notamment les coûts de restructuration et des plans d'actions gratuites

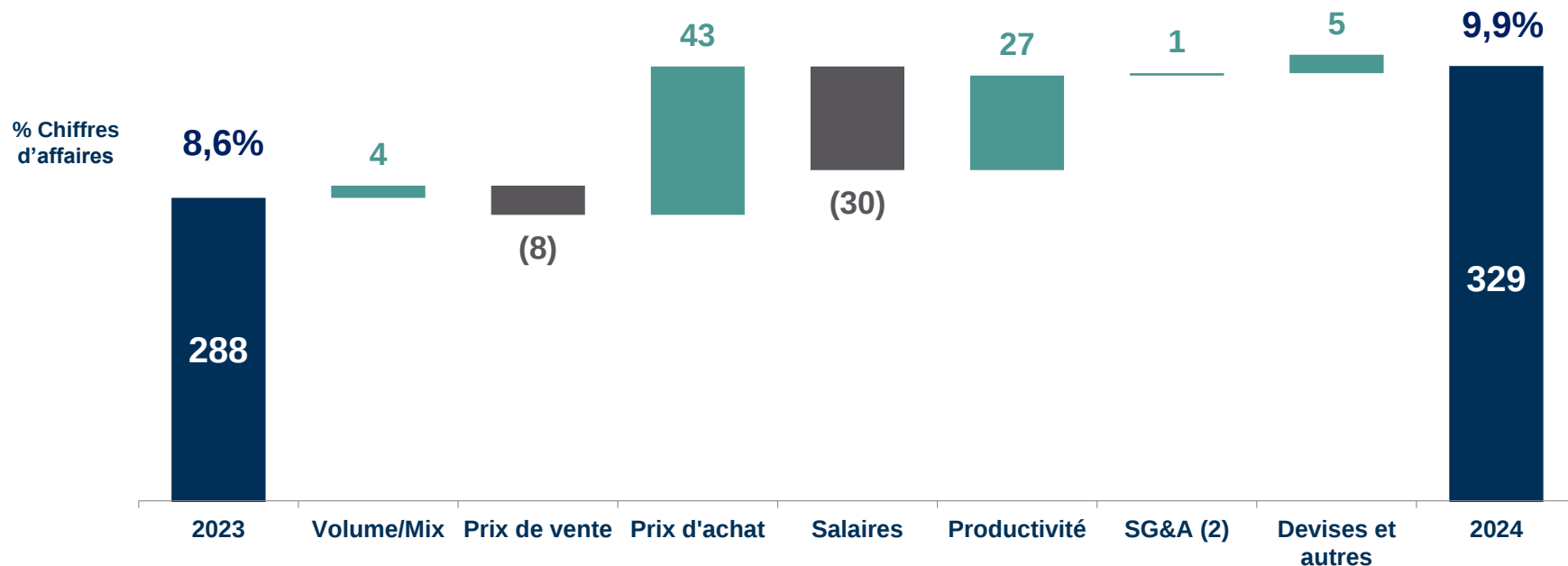
2024 Variation organique des ventes

Volume et prix de vente

	vs. 2023
EMEA	-1,6%
Amérique du Nord	-0,5%
CEI, APAC & LATAM	-3,2%
Sports	+2,4%
Total Groupe	-0,4%

Evolution de l'EBITDA Ajusté⁽¹⁾ 2023 - 2024

En millions d'euros



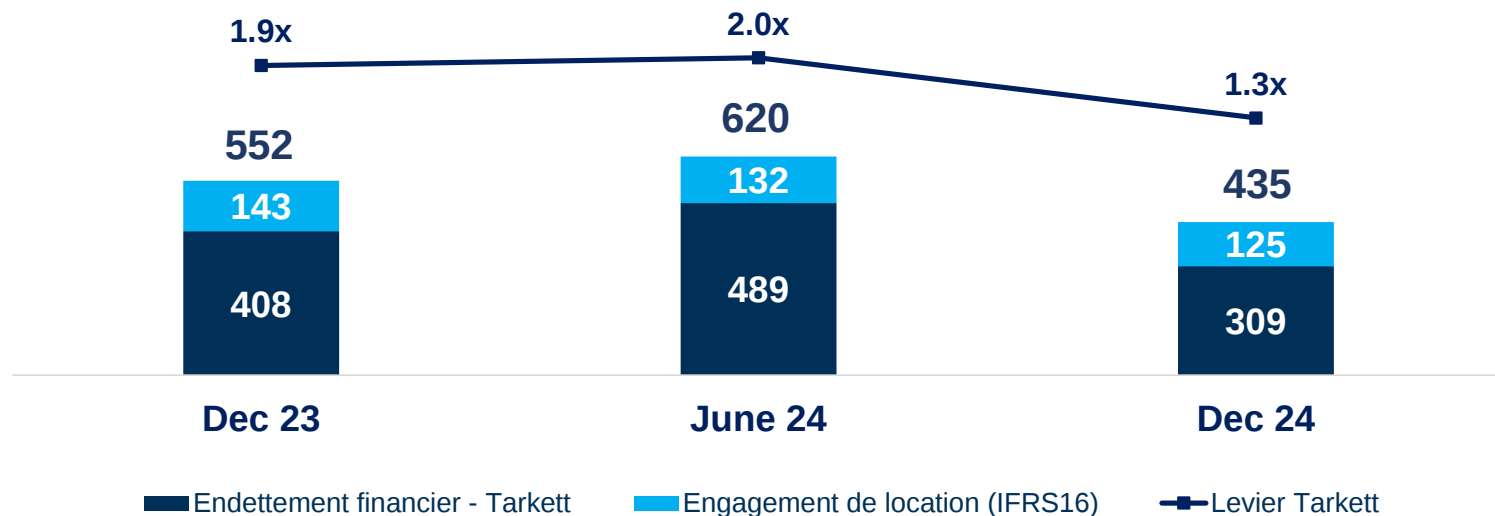
(1) EBITDA Ajusté : exclut notamment les coûts de restructuration

(2) SG&A : Selling, General and Administrative – Coûts de fonctions vente, marketing, R&D et administratives

Endettement financier net

Levier = Endettement net / EBITDA Ajusté

En millions d'euros



Chiffre d'affaires du T1 2025

- **Chiffre d'affaires en léger retrait organique de -1,7% par rapport au T1 2024**, pénalisés par le démarrage d'une nouvelle plateforme logistique aux Etats-Unis.
- **Les prix de vente sont restés stables** sur le trimestre (-0,6%).
- **Le Sport continue de croître +3,8%** en croissance organique malgré une base de comparaison élevée, grâce à la forte demande en construction (Etats-Unis) et en Europe.
- **En EMEA, le volume d'activité est en croissance** de +1,9% par rapport au T1 2024, porté par une bonne dynamique des segments commerciaux, même si le marché ne montre pas de signaux clairs de reprise.
- **En Amérique du Nord, l'activité résidentielle est en retrait**, le démarrage lent de la nouvelle plateforme de distribution génère du retard et restreint temporairement les capacités à expédier.
- **En CEI, Asie et Amérique Latine l'activité est en croissance**, principalement en Chine, Australie et dans les pays d'Amérique Latine.

Gouvernance

Eric La Bonnardière
Président du Conseil de surveillance



Composition du Directoire



Fabrice Barthélemy

Membre du Directoire depuis 2008
Président du Directoire depuis 2018

Échéance du mandat : octobre 2025



Raphaël Bauer

Directeur Financier Groupe depuis 2017
Membre du Directoire depuis 2019

Échéance du mandat : octobre 2025

Composition du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est composé de 12 membres dont 2 membres indépendants, 2 membres représentant les salariés et 2 censeurs.



Éric La Bonnardière

Président
Membre depuis 2015



Julien Deconinck

Vice-Président
Membre depuis 2014



Marine Charles

Membre depuis 2023



Marie Deconinck

Membre depuis 2024



Nicolas Deconinck

Membre depuis 2015



Tina Mayn

Membre depuis 2023



Didier Michaud-Daniel

Membre* depuis 2019



Sabine Roux de Bézieux

Membre* depuis 2017



Philippe Willion

Membre** depuis 2024



Caroline Tith

Membre** depuis 2021



Bernard André Deconinck

Censeur



Claude Ehlinger

Censeur

**Comité d'audit, des risques
et de la compliance :**
- Marine Charles (Présidente)
- Sabine Roux de Bézieux*
- Didier Michaud-Daniel*

**Comité des nominations, des
rémunérations et de la gouvernance :**
- Didier Michaud-Daniel* (Président)
- Nicolas Deconinck
- Sabine Roux de Bézieux*

Comité climat, durabilité et innovation :
- Sabine Roux de Bézieux* (Présidente)
- Nicolas Deconinck
- Tina Mayn

* Membre indépendant

** Membre représentant les salariés désigné par le Comité Social et Economique de Tarkett (CSE).

Activité du Conseil de surveillance en 2024

8
réunions

95 %
d'assiduité

Thèmes clés en 2024

- Informations financières 2024
- Gouvernance
- Préparation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2024
- Examen et validation de deux conventions réglementées conclues dans le cadre de la tranche additionnelle de la convention de crédit
- Rapport de durabilité
- Suivi des objectifs du plan stratégique 2023-2027

Activité des comités du Conseil de surveillance en 2024

**Comité d'audit, des risques
et de la conformité**

**5
réunions**

**100 %
d'assiduité**

**Comité des nominations,
des rémunérations
et de la gouvernance**

**3
réunions**

**87,50 %
d'assiduité**

**Comité climat, durabilité et
innovation**

**2
réunions**

**100 %
d'assiduité**

Renouvellement de trois mandats au sein du Conseil (résolutions n° 5 à 7)

Résolution n°5



Sabine Roux de Bézieux- *Membre indépendant du Conseil de surveillance, membre du Comité d'audit, des risques et de la conformité, membre du Comité des rémunérations, nominations et de la gouvernance et Présidente du Comité climat, durabilité et innovation*

1^{ère} nomination au sein du Conseil : 2017

Taux d'assiduité aux réunions : 100 %

Compétences et expertises clés :

RSE	Connaissance du secteur et de l'industrie	Finance
Gouvernance		

Autres mandats détenus :

- Directrice Générale de Notus Technologies S.A.S. (France)
- Membre du Conseil de surveillance de la Banque Transatlantique S.A.(France)
- Gérante de Galiseo S.A.R.L. (France)
- Présidente de la Fondation de la Mer (France)
- Présidente de l'association Un Esprit de Famille (France)
- Trésorière France de L'Alliance pour l'éducation - United Way (France)
- Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) (France) et Vice-présidente de la commission des affaires européennes et internationales (France)
- Auditrice de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) (France)

Résolution n°6



Marine Charles – *Membre du Conseil de surveillance, Présidente du Comité d'audit, des risques et de la conformité*

1^{ère} nomination au sein du Conseil : 2023

Taux d'assiduité aux réunions : 100 %

Compétences et expertises clés :

Expérience à l'international	Connaissance du secteur et de l'industrie	Financement et M&A
------------------------------	---	--------------------

Autres mandats détenus :

- Membre du Conseil de surveillance de OMS&Co

Renouvellement de trois mandats au sein du Conseil (résolutions n°5 à 7)

Résolution n°7



Tina Mayn- *Membre du Conseil de surveillance et membre du Comité climat, durabilité et innovation*

1^{ère} nomination au sein du Conseil : 2023

Taux d'assiduité aux réunions : 100 %

Compétences et expertises clés :

Marketing et Digital	Connaissance du secteur et de l'industrie	RSE
----------------------	---	-----

Autres mandats détenus :

- Membre du Conseil d'administration de Juliana Drivhuse A/S (Danemark)
- Membre du Conseil d'administration Danish Design de Dansk Industri (Danemark)
- Membre du Conseil d'administration, Danish Industry, The building Industry (Danemark)

Composition du Conseil de surveillance après l'Assemblée

Conseil de surveillance



Éric La Bonnardière

Président
Membre depuis 2015



Julien Deconinck

Vice-Président
Membre depuis 2014



Marine Charles

Membre depuis 2023



Marie Deconinck

Membre depuis 2024



Nicolas Deconinck

Membre depuis 2015



Tina Mayn

Membre depuis 2023



Didier Michaud-Daniel

Membre* depuis 2019



Sabine Roux de Bézieux

Membre* depuis 2017



Philippe Willion

Membre** depuis 2024



Caroline Tith

Membre** depuis 2021



Bernard André Deconinck

Censeur



Claude Ehlinger

Censeur

**Comité d'audit, des risques
et de la compliance :**
- Marine Charles (Présidente)
- Sabine Roux de Bézieux*
- Didier Michaud-Daniel*

**Comité des nominations, des
rémunérations et de la gouvernance :**
- Didier Michaud-Daniel* (Président)
- Nicolas Deconinck
- Sabine Roux de Bézieux*

Comité climat, durabilité et innovation :
- Sabine Roux de Bézieux* (Présidente)
- Nicolas Deconinck
- Tina Mayn

* Membre indépendant

** Membre représentant les salariés désigné par le Comité Social et Economique de Tarkett (CSE).

Rémunérations

Didier Michaud-Daniel

- Membre indépendant du Conseil de Surveillance
- Président du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance



Rémunération 2024 de Fabrice Barthélemy – Président du Directoire

(vote « ex-post » – résolution n° 9)

Éléments de rémunération versés ou attribués	Montant ou valorisation comptable soumis au vote (en euros)	Commentaires																				
Rémunération fixe	700 000	Montant dû (brut avant impôt)																				
Rémunération variable annuelle	917 456	Rémunération calculée sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, non encore versée. Exceptionnellement, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, a proposé de fixer des objectifs quantitatifs plus exigeants pour le variable annuel 2024 du Président du Directoire que pour les autres dirigeants et cadres du Groupe. <table><tr><th>Critère</th><th>Minimum</th><th>Objectif cible</th><th>Maximum</th><th>Niveau de réalisation</th></tr><tr><td>EBITDA</td><td>0</td><td>40%</td><td>80%</td><td>113%</td></tr><tr><td>OCF</td><td>0</td><td>30%</td><td>60%</td><td>200%</td></tr><tr><td>Critères individuels</td><td>0</td><td>30%</td><td>30%</td><td>95%</td></tr></table> Le montant du variable annuel a été corrigé par le multiplicateur RSE introduit en 2023. L'atteinte du multiplicateur a entraîné une diminution de 2% du variable annuel 2024, le montant avant application du multiplicateur étant de 936 180 euros.	Critère	Minimum	Objectif cible	Maximum	Niveau de réalisation	EBITDA	0	40%	80%	113%	OCF	0	30%	60%	200%	Critères individuels	0	30%	30%	95%
Critère	Minimum	Objectif cible	Maximum	Niveau de réalisation																		
EBITDA	0	40%	80%	113%																		
OCF	0	30%	60%	200%																		
Critères individuels	0	30%	30%	95%																		
Rémunération exceptionnelle	0																					
Actions de performance	0	Aucune action de performance Tarkett ne lui a été attribuée au cours de l'exercice 2024. La Société n'attribue pas d'options d'actions.																				
Régime de retraite supplémentaire	0	Le Président du Directoire bénéficie depuis 2022 d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies régi par l'article L. 137-11-2 du code de la sécurité sociale, soumis à condition de performance. Les droits à rente annuels sont déterminés sur la base d'une rente viagère annuelle correspondant à 1% de sa rémunération fixe et variable annuelle brute payée l'année considérée. Aucune rente n'a été versée/attribuée à Fabrice Barthélemy en 2024 étant donné qu'il occupe toujours ses fonctions. À titre informatif, la provision brute (hors charges) constituée par la Société pour Fabrice Barthélemy en 2024 à ce titre s'élève à 479 876 euros.																				

Rémunération 2024 de Fabrice Barthélemy – Président du Directoire

(vote « ex-post » – résolution n° 9)

Éléments de rémunération versés ou attribués	Montant ou valorisation comptable soumis au vote (en euros)	Commentaires
Indemnité de départ	0	L'indemnité de départ, en cas de départ contraint serait égale à deux ans de rémunération brute fixe et variable perçue par Fabrice Barthélemy au cours des douze mois précédant son départ contraint en tant que Président du Directoire. Cette indemnité est soumise à une condition de performance qui est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels servant de calcul à la rémunération variable. Elle est équivalente à la moyenne de la performance réalisée par Fabrice Barthélemy sur les trois années civiles précédant son départ en tant que Président du Directoire. Si le taux de performance est inférieur à 50%, l'indemnité sera due à 50%. Si le taux de performance est compris entre 50% et 100%, l'indemnité sera calculée proportionnellement au montant du taux de performance. Si le taux de performance est au moins égal à 100%, l'indemnité sera due dans son intégralité. Aucune indemnité de départ ne pourra être versée si Fabrice Barthélemy a commis une faute grave ou lourde ou a la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à brève échéance.
Indemnité de non-concurrence	0	L'indemnité de non-concurrence serait égale à la rémunération brute fixe et variable perçue par Fabrice Barthélemy au cours des douze mois précédant son départ au titre de son mandat de Président du Directoire, payable en vingt-quatre mensualités tout au long de la durée de l'engagement de non-concurrence. La Société se réserve le droit de renoncer à cette clause de non-concurrence. Aucune indemnité de non-concurrence ne pourra être versée si, lors de son départ, le Président du Directoire a la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à brève échéance ou a atteint l'âge de 65 ans.
Valorisation des avantages de toute nature	2 094	Véhicule de fonction

Rémunération 2024 de Raphaël Bauer – Membre du Directoire

(vote « ex-post » – résolution n°10)

Éléments perçus par Raphaël Bauer à raison de son contrat de travail.
Il ne perçoit pas de rémunération dans le cadre de son mandat social.

Éléments de rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024	Montant ou valorisation comptable soumis au vote (en euros)	Commentaires																				
Rémunération fixe	300 000	Montant dû (brut avant impôt)																				
Rémunération variable annuelle	215 308	Rémunération calculée sur la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024.																				
		<table><tr><th>Critère</th><th>Minimum</th><th>Objectif cible</th><th>Maximum</th><th>Niveau de réalisation</th></tr><tr><td>EBITDA</td><td>0</td><td>40%</td><td>80%</td><td>141%</td></tr><tr><td>OCF</td><td>0</td><td>30%</td><td>60%</td><td>200%</td></tr><tr><td>Critères individuels</td><td>0</td><td>30%</td><td>30%</td><td>100%</td></tr></table>	Critère	Minimum	Objectif cible	Maximum	Niveau de réalisation	EBITDA	0	40%	80%	141%	OCF	0	30%	60%	200%	Critères individuels	0	30%	30%	100%
Critère	Minimum	Objectif cible	Maximum	Niveau de réalisation																		
EBITDA	0	40%	80%	141%																		
OCF	0	30%	60%	200%																		
Critères individuels	0	30%	30%	100%																		
		Le montant du variable annuel a été corrigé par le multiplicateur RSE introduit en 2023. L'atteinte du multiplicateur a entraîné une diminution du variable annuel de 2%, le montant avant application du multiplicateur étant de 219 702 euros.																				
	10 216	Intéressement payé en 2024 au titre de 2023.																				
Rémunération exceptionnelle	0																					
Actions de performance	0	Aucune action de performance Tarkett ne lui a été attribuée au cours de l'exercice 2024. La Société n'attribue pas d'options d'actions.																				
Régime de retraite supplémentaire	0	Aucune rente n'a été versée/attribuée à Raphaël Bauer en 2024 étant donné qu'il exerce toujours ses fonctions. À titre informatif le montant brut (hors charges) payé par la Société dans le Plan Epargne Retraite Obligatoire (PERO) en 2024 s'est élevé à 14 838 euros.Raphaël Bauer a par ailleurs payé sous forme de cotisations salariales 7 419 euros.																				
Indemnité de départ	0																					
Indemnité de non-concurrence	0																					
Valorisation des avantages de toute nature	3 064	Véhicule de fonction																				

Rémunération 2024 des membres du Conseil de surveillance et de son Président

(vote « *ex post* » – résolutions n° 8 et n° 11)

Montant de l'enveloppe globale autorisée : 650 000 €

Montant total dû au titre et versé au cours de l'exercice 2024 : 515 910€

Eric La Bonnardière - Président du Conseil

Résolution n° 11

Montant versé : 160 000€

Membres du Conseil (hors Président)

Résolution n° 8

Montant total versé (hors Président) : 515 910€

Cette répartition est conforme à la politique de rémunération du Conseil approuvée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2024

Politique de rémunération 2025 de Fabrice Barthélemy – Président du Directoire

(vote « ex ante » - résolution n°12)

Maintien des principes et de la structure de rémunération des années précédentes.

Rémunération annuelle

- Rémunération fixe : 700 000€
- Rémunération variable : 100% de la rémunération fixe avec un maximum de 170%
 - ✓ Objectifs quantitatifs : 35% de la rémunération fixe (70% si surperformance)
 - ✓ Objectifs qualitatifs : 15 % de la rémunération fixe
 - ✓ Multiplicateur RSE pouvant diminuer ou augmenter le montant de la rémunération variable

Variable long terme (LTI) (3ans)

- Eventuelle attribution soumise à l'atteinte d'objectifs de performance

Engagements

- Indemnités de départ en cas de départ contraint (y compris en cas de non-renouvellement du mandat)
- Engagement de non-concurrence

Autres avantages

- Retraite supplémentaire à prestations définies
- Mutuelle et prévoyance (régime collectif applicable aux salariés de la Société)
- Véhicule de fonction
- Assurance chômage (GSC)

Politique de rémunération 2025 de Raphaël Bauer – Membre du Directoire

(vote « *ex ante* » - *résolution n°13*)

Éléments perçus par Raphaël Bauer à raison de son contrat de travail.
Il ne perçoit pas de rémunération dans le cadre de son mandat social.

Rémunération annuelle

- Rémunération fixe : 325 000€
- Rémunération variable : 50% à la cible et 85% en cas de surperformance
 - ✓ Objectifs quantitatifs : 35% de la rémunération fixe (70% si surperformance)
 - ✓ Objectifs qualitatifs : 15 % de la rémunération fixe
 - ✓ Multiplicateur RSE pouvant diminuer ou augmenter le montant de la rémunération variable

Variable long terme (LTI) (3ans)

- Eventuelle attribution soumise à l'atteinte d'objectifs de performance

Engagements

- Engagement de non-concurrence

Autres avantages

- Prime d'intéressement
- Retraite supplémentaire à cotisations définies (PERO)
- Mutuelle et prévoyance (régime collectif applicable aux salariés de la Société)
- Véhicule de fonction

Politique de rémunération 2025 des membres du Conseil et de son Président

(vote « ex ante » 2025 – résolutions n° 14 à 15)

Enveloppe annuelle

650 000€

Politique de répartition proposée

Conseil de surveillance

Président du Conseil de surveillance	160 000 € ⁽¹⁾
Membre du Conseil de surveillance (hors Président)	35 000 €
Vice-Président du Conseil de surveillance	17 000 € ⁽²⁾
<i>Pénalité en cas d'absence à une réunion du Conseil de surveillance</i>	3 000 €

Comités du Conseil

Membre de Comité spécialisé (hors Comité RSE et Innovation)	7 000 €
Président de Comité spécialisé (hors Comité RSE et Innovation)	15 000 € ⁽³⁾
Membre du Comité RSE et Innovation	2 000 €
Président du Comité RSE et Innovation	5 000 € ⁽³⁾
<i>Pénalité en cas d'absence à une réunion d'un Comité spécialisé</i>	1 000 €

Les membres du Conseil représentant les salariés et les censeurs ne perçoivent pas de rémunération.

Solde à répartir entre les membres de Comités *ad-hoc* non permanents selon l'assiduité et le nombre de réunions.

(1) Rémunération totale annuelle perçue pour les fonctions de Président et membre du Conseil de surveillance

(2) Rémunération complémentaire à celle perçue en qualité de membre du Conseil de surveillance

(3) Rémunération complémentaire à celle perçue en qualité de membre du Comité spécialisé

Rapports des Commissaires aux comptes

Romain Mercier- KPMG
Romain Labouyrie - Forvis Mazars



Rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale

- **Rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024**
- **Rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2024**
- **Rapport sur les conventions réglementées**
- **Rapport sur la réduction de capital**

Questions des actionnaires



Vote des résolutions



1^{ère} résolution

À caractère ordinaire

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024

- Résultat net : perte nette comptable d'un montant de 97 240 410,43 euros

2^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024

- Résultat net part du Groupe de -62,6 millions d'euros

3^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Affectation du résultat de l'exercice 2024

- Affectation en intégralité au report à nouveau.
- Report à nouveau, après affectation, s'élevant à 719 342 366,93 euros.

4^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Conventions et engagements réglementés

- Conclusion de deux conventions réglementées autorisant le recours au refinancement de l'endettement existant.
- Autorisée par le Conseil de surveillance du 10 octobre 2024,

5^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Renouvellement du mandat de Sabine Roux de Bézieux en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans

- Fin du mandat : Assemblée Générale 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, Sabine Roux de Bézieux continuera à siéger au Comité d'audit, des risques et de la conformité, au Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance ainsi qu'au Comité climat, durabilité et innovation, dont elle est la Présidente.

6^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Renouvellement du mandat de Marine Charles en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans

- Fin du mandat : Assemblée Générale 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, Marine Charles continuera à Présider le Comité d'audit, des risques et de la conformité.

7^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Renouvellement du mandat de Tina Mayn en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans

- Fin du mandat : Assemblée Générale 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, Tina Mayn continuera à siéger au Comité climat, durabilité et innovation.

8^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024

- Informations détaillées à partir de la page 36 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments de la section 2.3.2 du Document d'enregistrement universel 2024

9ème résolution

À caractère ordinaire

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Fabrice Barthélemy, Président du Directoire

- Informations détaillées aux pages 36 à 38 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments des sections 2.3.1 et 2.3.6.1 du Document d'enregistrement universel 2024

10^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Raphaël Bauer, membre du Directoire

- Informations détaillées aux pages 39 et 40 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments des sections 2.3.1 et 2.3.6.2 du Document d'enregistrement universel 2024

11^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Eric La Bonnardière, Président du Conseil de surveillance

- Informations détaillées à la page 40 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments des sections 2.3.2 et 2.3.6.3 du Document d'enregistrement universel 2024

12^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire pour l'exercice 2025

- Informations détaillées aux pages 44 à 46 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments de la section 2.3.5.1 du Document d'enregistrement universel 2024

13^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation de la politique de rémunération du membre du Directoire pour l'exercice 2025

- Informations détaillées aux pages 46 et 47 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments de la section 2.3.5.2 du Document d'enregistrement universel 2024

14^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance pour l'exercice 2025

- Informations détaillées à la page 47 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments de la section 2.3.5.3 du Document d'enregistrement universel 2024

15^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance pour l'exercice 2025

- Informations détaillées à la page 47 de la brochure de convocation 2025 reprenant les éléments de la section 2.3.5.3 du Document d'enregistrement universel 2024

16^{ème} résolution

À caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

- Informations détaillées à la page 57 de la brochure de convocation 2025

17^{ème} résolution

À caractère extraordinaire

Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues

- Informations détaillées aux pages 57 et 58 de la brochure de convocation 2025.

18^{ème} résolution

À caractère ordinaire

Pouvoirs en vue des formalités

- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales consécutives aux décisions de l'Assemblée Générale

Clôture de l'Assemblée

Merci pour votre attention.

